

W · S.H.S.

**Bernard ANCIEN**

Une vieille Ferme  
du Soissonnais

CONFRE<sup>É</sup>COURT

2

IMPRIMERIE SAINT-ANTOINE  
SOISSONS

—  
1959

147

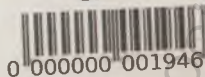


Société d'Histoire  
et d'archéologie  
de Senlis

N° de notice : 2530

N° d'inventaire : 194

SHAS



0 000000 001946

Don de  
Mlle de  
Jollegouzeau-Ferlé

## La Ferme de Confrécourt

*Nous sommes nombreux, cher Monsieur Ancien, à vous savoir gré de présenter cette brochure sur Confrécourt. Nous devinons à quel lourd travail de recherches vous vous êtes livré pour la préparer. Soyez-en remercié.*

*Mais vous m'en voudriez de ne pas rappeler ici la mémoire de celui qui en a le plus vivement désiré la parution, et vous a communiqué de nombreux documents. Je veux parler de mon père Jean Ferté, qui nous a quittés l'an passé, et aurait tant souhaité voir de son vivant cet opuscule.*

*Il était passionnément attaché à ce Confrécourt où il était né en 1872, et aimait à nous en rappeler les souvenirs et les légendes. Cependant pour nous autres jeunes, Confrécourt est resté plein de mystères. Sans doute votre brochure nous aidera-t-elle à en éclairer quelques-uns.*

*De l'insécurité du Moyen-Age qui justifia ces murailles de place forte, comment est-on passé à l'âge paisible des « Laboureurs » ? (C'est ainsi qu'étaient désignés les fermiers dans les baux de cette époque).*

*Quelles familles terriennes ces murs ont-ils vu passer ? Bien sûr, celle des Ferté aura été la dernière, balayée qu'elle fut par les destructions de 1914. (Et j'ai encore devant les yeux le souvenir des schrapnels*

français éclatant par quatre au-dessus des dernières fumées de Confrécourt incendié : c'était en septembre 1914).

Mais si les murailles se désagrègent et disparaissent, les familles se perpétuent et peuvent indéfiniment grandir, pourvu qu'elles demeurent unies, fécondes, qu'elles collent au progrès, et répondent pleinement aux exigences sociales de leur époque.

N'y aurait-il pas là une leçon à retenir ?

S'attacher aux souvenirs romantiques de ces vieux murs ne nous conduirait qu'à de passives rêveries. Mieux vaut se tourner vers l'avenir, et déjà discerner la trajectoire de cette fusée de générations lancées de Confrécourt vers l'avenir, se succédant les unes aux autres, et demeurant fidèles aux consignes de labeur, de droiture et de dévouement, à elles léguées par cet Auguste Ferté qui de 1866 à la Grande Guerre fut à la fois le dernier « Grand Laboureur » de Confrécourt, et le chef d'une lignée plus que nombreuse...

Que le lecteur veuille bien maintenant deviner que, par delà ces pierres mortes ensevelies dans les ruines, se sont levées comme des pierres vivantes et renaissantes, qui chacune après l'autre ont à s'employer à édifier cette cité nouvelle où s'apaisent les guerres, et où s'abaissent les murailles entre les hommes.

Jacques Ferté,  
Passy-en-Valois  
15 août 1959

## LA FERME DE CONFRECOURT

Les ruines de Confrécourt se trouvent dans un site qui réunit toutes les caractéristiques du pays soissonnais, caractéristiques qui sont à la fois d'ordre géographique et historique.

De cet observatoire idéal on découvre au Nord le plateau dont les couches de calcaire sont recouvertes d'un épais manteau de limon qui est terre d'élection des céréales.

L'absence d'eau faisait de nos terrains fertiles des lieux impropres au peuplement, c'est la raison qui fit que Confrécourt (comme toutes les fermes anciennes) ont recherché un emplacement intermédiaire qu'elles ont toujours trouvé sur la crête.

A l'opposé de ce décor le contraste est frappant : un cirque boisé et ravissant s'ouvre et va se fondre dans la vallée où de riantes agglomérations se blotissent. Ce cirque était celui du primitif rû de Vaux, il prenait naissance au « Guésot », la source très voisine qui est à l'origine de la fondation de Confrécourt.

L'impression de calme et de majesté qui se dégage de notre observatoire se double d'émotion pour qui veut réveiller les souvenirs historiques car, ces vallées et ces plateaux ne sont pas seulement gorgés de fécondité, ils suent aussi l'histoire.

Toutes les phases de la civilisation ont connu ce théâtre : les premiers troglodythes ont hanté les cavernes du sommet, leurs successeurs ont cherché refuge dans des oppides que l'on aperçoit (Le Châtet-Ambleny, Le Châtelet-Montigny). Les Romains vinrent et leur grand chemin (Milan à Boulogne), qui délimite cette commune, se devine parallèlement à la rivière ; on le voit même jusqu'à un carrefour qui eut son importance, celui du camp militaire d'Ar-laines (Pontarcher). Dès lors, on bâtit en pierre, et l'on assure que les premières carrières ouvertes par les latins, furent celles de Confrécourt.

La crête de gauche nous cache la ville de Clovis, celle de droite dissimule Berny et Vic, villas de repos, lieux de plaids des rois chevelus. Puis, lorsque ces monarques s'éloignèrent, ils abandonnèrent une à une ces métairies (Berny, Vic, Resson, Le Châtelet) aux premiers monastères.

Le revenu de la terre fut alors le soutien de ces organisations qui donnaient au monde un idéal nouveau, tout en sauvegardant ce qui pouvait l'être des institutions submergées.

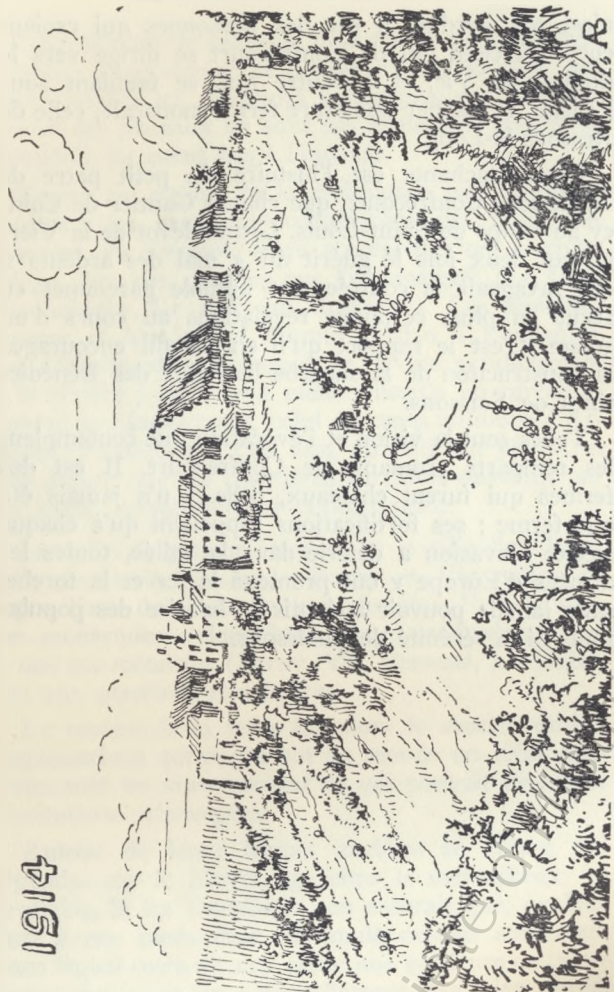
Autour de leurs fermes modèles se créent des légendes car le Moyen-âge aime le merveilleux, ici le diable, là les Templiers ; on assurait que, quelque part à nos pieds était dissimulé certain souterrain dans lequel entra au XII<sup>e</sup> siècle une gardeuse de pourceaux qui y vit un amoncellement d'or bien gardé, d'où le dicton : « Entre Vaux et Berny sont les trésors du roi Henry. » La légende des souterrains

n'est pas perdue, il est des personnes qui croient encore à celui qui de Confrécourt se dirige vers le donjon de Vic, et à l'autre qui, se faufilant sous l'Aisne, va gagner une autre ferme monacale, celle de Resson-le-Long.

Plus attachante est l'histoire du petit pâtre de Vaux-sous-Confrécourt, que chanta Gautier de Coincy au temps de Saint-Louis. Grand dévot de la Vierge qui deux fois le guérit du « mal des ardents » qui ravageait la contrée, cet humble garçonnet en reçut en plus, certaines révélations au cours d'un songe. C'est le rapport qu'il en fit qui encouragea la construction de la superbe basilique des Bénédictines de Soissons.

Telles sont la vision et l'évocation que contemplent les remparts croulants de Confrécourt. Il est des fermes qui furent châteaux, celle-ci n'a jamais été que ferme ; ses fortifications rappellent qu'à chaque siècle, l'invasion a déferlé dans la vallée, toutes les armées d'Europe y ont promené le fer et la torche, sans jamais pouvoir anéantir la hantise des populations ni la sérénité des moissons.

1914



## ORIGINES

On ne saurait l'assurer, mais il est possible que la ferme de Confrécourt, qui toujours fut de la commune de Berny, ait la même origine que la « villa Brennacum ».

Cette villa, ou plutôt vaste métairie fut le séjour de prédilection de Clotaire I<sup>er</sup> et de plusieurs de ses successeurs ; Augustin Thierry en a rappelé les fastes, les historiens modernes la localisent à Berny-Rivière.

Brennacum était toujours villa royale en 754, puis elle passa à l'abbaye Saint-Médard de Soissons. Plus tard les moines prouveront l'origine de cette propriété par deux titres, l'un de Clotaire III ou IV (vers 718), l'autre de Charles le Chauve (841). Les critiques contemporains ont fort malmené ces titres qui seraient des faux, mais ils acceptent le témoignage d'un annaliste du temps (Nithard) et ainsi, il reste incontestable que le domaine de Berny, fut concédé par Charles le Chauve (fils de Charlemagne) en 841, à l'occasion de la dédicace de l'église principale de l'abbaye.

La métairie fort vaste fut depuis, jointe à Vic et à d'autres domaines par les Bénédictins, qui consti-

tuèrent dans ces quartiers, une châteltenie qui compta parmi les plus riches de leurs possessions.

Il semble qu'en s'aidant de la science toponymique, il soit possible d'apporter une précision aux obscurités de l'histoire. Selon les théories de Jullian, le suffixe *acus* (devenu l'y de Berny) prouve : que Berny était le siège du « fundus » (domaine) antique ! et que « curtis » (le suffixe de Confrécourt) est signe de démembrement dudit fundus. Ce démembrement pourrait être contemporain, soit de la fin de l'époque romaine, soit plutôt de l'époque barbare. C'est ainsi que Confrécourt, créé aux dépens de Berny, de Nouvron et de Fontenoy (trois paroisses appartenant à Saint Médard), devint un nouveau « fundus » qui désormais aura son existence indépendante et ses terres franches de dîmes. Lorsque ses fermiers seront devenus des laïcs, le seul lien qui les unira à Berny sera le culte paroissial.

Le domaine ainsi constitué restera au cours des âges sans modifications, la preuve s'en déduit de la rareté de sa citation dans les pages des cartulaires de l'abbaye.

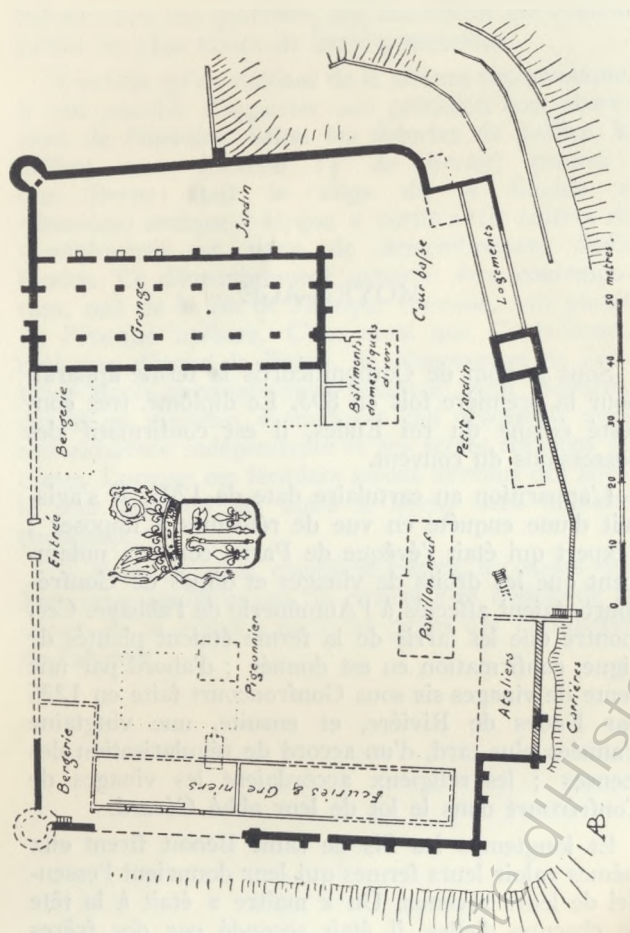
## MOYEN-AGE

Sous le nom de Corbonificurtis la ferme apparaît pour la première fois en 893. Le diplôme, très contesté émane du roi Eudes, il est confirmatif des possessions du couvent.

L'apparition au cartulaire date de 1203. Il s'agissait d'une enquête en vue de réformes à imposer ; l'expert qui était l'évêque de Paris, constata notamment que les droits de vinages et dîmes de Confrécourt étaient affectés à l'Aumônerie de l'abbaye. Ceci montre que les larris de la ferme étaient plantés de vigne, confirmation en est donnée ; d'abord par une vente de vinages sis sous Gonfroucourt faite en 1226 par Eudes de Rivière, et ensuite, une vingtaine d'années plus tard, d'un accord de régularisation des menses ; les religieux accordaient les vinages de Confrécourt dans le lot de leur abbé Gérard.

Et longtemps les fils de saint Benoît firent eux mêmes valoir leurs fermes qui leur donnaient l'essentiel de leurs revenus. Un « maître » était à la tête de chacune d'elles, il était secondé par des frères convers et des auxiliaires.

La régularité de leur vie, leur sage administration, la continuité de leur effort qu'aucune mutation ne



Plan de Confrécourt

venait contrarier, leur permirent les meilleurs résultats.

Ces fermes qui, en plus de l'exemple, dispensaient aussi l'hospitalité et l'aumône, ressemblaient à de petites abbayes. Leur construction était soignée, elles se complétaient d'une chapelle à l'usage du personnel. Celle de Confrécourt était sous le vocable fort archaïque de Sainte Sophie (à l'instar de la collégiale palatine de l'abbaye mère).

La chapelle Sainte Sophie disparut fort avant la Révolution ; ce qu'on en savait, par les états, c'est qu'en dernier lieu elle avait été chargée de deux messes par semaine.

Les fermes ne furent jamais plus menacées qu'au cours des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. Armées régulières et compagnies sans solde grossies de pillards, alimentaient un flux et reflux dévastateur chronique. C'est alors que la communauté de Saint Médard, dont la situation financière était encore satisfaisante, entreprit de protéger ses exploitations rurales. La Perrière, Chivres, La Siège, Vez Saint Mard, Touvent, Forêts et Confrécourt furent entourés de murailles. Les travaux de Confrécourt comptent parmi les plus importants, il semble même qu'il y eut reconstruction totale de la ferme, l'examen archéologique date toute l'œuvre du milieu du 14<sup>e</sup> siècle.

L'enceinte de Confrécourt, très régulière est juchée sur un éperon. Son côté Nord, celui de l'entrée est seul de plain-pied avec le plateau, il était épaulé de deux tours d'angle circulaires. Le côté Ouest, dominant le ravin de la Culée, était épaulé de nombreux et robustes contreforts, d'aucuns surmontés d'échauguettes en encorbellement ; il était percé de poternes qui donnaient accès aux pentes, carrières et abreuvoir. Le côté Sud, tourné vers la cuve de

Vaux était le moins exposé à l'attaque ; de ce fait ses défenses étaient moins soignées, les murs faisaient plusieurs décrochements car ici ils se fondaient sur l'affleurement du banc de roche.

Une sorte de tour carrée échançait le côté Sud, elle était en 1914 le seul réduit habitable des locaux primitifs, aussi l'appelait-on « le logis du prieur ». Sa salle basse, voûtée en plein cintre possède un vaste enfeu de cheminée ; la cheminée de la salle haute était plus modeste, il en subsiste les piédroits.

La cour avait à peu près 106 mètres sur 75 -- dans sa partie Est se trouvait la grange qu'une porte particulière mettait en communication avec le plateau.

La grange, une des plus belles du Soissonnais était longue de 45 m. 90 dans l'œuvre, large de 17 m. 45 elle était divisée en trois nefs par deux rangées d'arcades ogivales dont les piliers hauts de 10 m. 50 supportaient la toiture élancée.

Le périmètre de 389 mètres de murs, parfois épais de 1 m. 20, et son contenu avaient été réalisés en une seule campagne de travaux, le tout était d'un parfait appareillage de maçonnerie ; il est vrai que les carrières étaient à pied d'œuvre. Néanmoins, l'ampleur de ces travaux, ceux de la grange surtout étonnèrent les générations qui suivirent. Ici comme à Warmavillers (près Estrées-Saint-Denis) et à Voisin (près de Fismes), on expliquait par intervention magique la réalisation aussi rapide qu'imposante, d'une grange qui, quoique monacale était dite « du diable ! »

L'entrepreneur disait-on, pour remplir ses engagements en avait été réduit à faire appel au malin, qui, contre abandon de l'âme du désespéré s'engagea

à parachever l'ouvrage en une nuit, avant le chant du coq. Satan et son escorte menèrent rondement la tâche jusqu'au moment où le dernier démon, hissait l'ultime parpaing qui devait terminer les gradins du pignon. C'est alors que l'entrepreneur, ahuri mais rusé, soucieux de son salut, courut effaroucher le poulailler et réussit à faire pousser le cocorico victorieux.

L'atroupement infernal s'évanouit donc sans salaire. Et toujours on montra l'endroit de la pierre manquante, jamais main humaine assurait-on, n'était parvenue à garnir son vide.

Une grande obscurité règne ensuite sur les destinées de Confrécourt, elle est conséquence des périodes troubles et elle en voile la désolation. Les grandes abbayes ne se relèveront pas, la Commende qui s'instaura à Saint Médard dès les premières années du 16<sup>e</sup> siècle ajoute à la décadence.

Par la « Commende » une grosse partie du revenu temporel était donnée à un bénéficiaire lointain dispense de toute vie monastique. Notre Confrécourt fut justement placé dans la part des abbés commendataires, ce sont eux ou leurs officiers qui, jusque la Révolution disposeront des baux. Tous les domaines religieux étaient maintenant afferchés ; le labour des moines a pris fin, celui des fermiers est commencé.

## 1561 à 1655 — ANNEES DIFFICILES

C'est grâce aux recherches de M. Emile Gailliard qui, infatigablement dépouilla les archives notariales de Vic-sur-Aisne que nous allons pouvoir étoffer notre suite de laboureurs. Ce chapitre sera sans doute assez abstrait, mais il rappellera le souvenir de familles qui, déjà au 16<sup>e</sup> siècle constituaient une sorte d'aristocratie, laborieuse en vérité, dont les relations et les alliances étaient très enchevêtrées. Evoquant cette élite, sa ténacité et son extraordinaire hérédité, M. A. Tardieu, dans « Devant l'obstacle » a écrit : « Anglais, ces gens fussent devenus lords ; Américains, rois de banque ou d'industrie. Ici, ils sont demeurés laboureurs. »

Confrécourt était un domaine de 40 muids (205 hectares environ) à l'époque où les renseignements réapparaissent ; il était exploité par deux censiers différents sans qu'on sache comment ils s'en partageaient le labour, sinon qu'en 1623 l'on jouira d'une maison, chambre, étables et de la moitié de la grange. En 1561, deux frères *Lahennier* régissaient une part ; par l'acte qui nous l'apprend Pierre abandonnait à François sa portion de la cense. François Lahennier mourut de bonne heure, laissant sa femme *Barbe Pasque* chargée de six enfants. Comme cela

se voyait fréquemment la veuve se remaria, elle apportait le bail et *Jean Piquet* les bras.

L'autre moitié était détenue par *Antoine Delabruyère* puis en 1580 par *Adam Turpin*.

C'est en 1583 que *Barbe Pasque*, à nouveau veuve, maria une de ses filles avec le fermier de Forêts, *Antoine Lebœuf*. Le contrat renseigne sur les usages familiaux, la future recevait de sa mère 200 écus de dot et 2 muids de blé, ses habits nuptiaux, un lit de plumes complet et les frais du banquet.

Le premier bail rencontré est de 1591, c'est un renouvellement fait pour 36 années par *Mathurin Vincent* abbé de Saint Médard à *Barbe Pasque* et *A. Turpin*, chacun pour moitié. Le montant du fermage sera porté en appendice mais il se trouvait une clause supplémentaire qui relie la ferme à la grande histoire, elle obligeait les preneurs à « faire réédifier et réparer les ruines et les démolitions qui étaient alors. » Nous trouvons là le résultat des flagellations causées par les luttes qui sévissaient encore. Un autre acte : le testament de *Barbe Pasque*, daté de 1595 va compléter l'évocation de misères, il apprend que *Antoine* et *Pierre Lahennier* ses fils, prirent la cuirasse, l'un chez le capitaine de Compiègne, l'autre chez le gouverneur de Soissons, pour lui faciliter sauvegarde de chacune de ces garnisons, et le « maintien de la ferme de Confrécourt, ce qui lui permit de conserver ses meubles et bestiaux pendant les troubles, sans quoi elle eut été totalement ruinée et obligée de quitter les lieux. » Ce fut un admirable dévouement en effet que celui des Lahennier qui, pour un temps se firent frères ennemis. *Henri de Navarre* et *Mayenne* chef de la Ligue restaient en présence. Compiègne était tenu pour le premier par *Charles d'Humières* « le boucher de

Picardie », Soissons était aux mains du dernier des Guise, la région intermédiaire était le champ clos où les deux partis s'affrontaient, et l'on sait que Vic en pâtit atrocement en 1589 et 1590, tandis que les troupes rançonnaient, razziaient et incendiaient les fermes.

D'autres paragraphes du testament de la fermière témoignent d'une aisance certaine, de piété et de charité. Elle fonde un obit perpétuel et de nombreux services dans l'église de Berny où elle veut reposer près de son second mari, moyennant quoi elle lui laisse des terres. Elle ordonne une distribution de pains aux pauvres, une gratification à chacun de ses serviteurs ; elle concédait enfin à Antoine et Pierre ses fils, son bail de la ferme en considération de leurs sacrifices qui ont ci-dessus été signalés.

Pierre reprit une des censes de Notre-Dame à Ressons-le-Long, il abandonna à *Antoine Lahennier* en 1596 sa part de Confrécourt. Mais les années continuent d'être tourmentées, on le voit par deux dossiers de revendications successorales ; l'un émane des mineurs Dupressoir et Dufour (neveux d'Antoine) qui contestent l'inventaire dressé après décès de leur aïeule B. Pasque ; l'acte en effet n'avait pas les garanties légales et Antoine expliquait leur absence en rappelant qu'à l'époque où il avait été établi, le pays était foulé par les troupes (Siège de La Fère 1595-96) et que les officiers de justice de Vic pris de terreur, avaient déserté la région.

L'autre compte de tutelle fait aussi état de troubles qui sévissaient encore en 1614 et qui occasionnèrent des pertes à la ferme ; les poursuites étaient intentées par l'époux de Antoinette Chevallet petite fille d'Antoine Lahennier. Cet époux était un drôle qui abandonnera vite sa femme pour suivre les

troupes. Ces deux contestations n'eurent leur règlement qu'en 1614 et 1618.

Le co-tenancier de Lahennier peinait lui aussi : *Adam Turpin* ne pouvait payer son fermage, il fut poursuivi et saisi en 1604 et dut laisser la place à son gendre *Daniel Tacheron* lequel, lui-même abandonna Confrécourt en 1613 et fut remplacé par *Georges Lefebvre* époux de Suzanne Flobert.

Antoine Lahennier (mari de Marthe Defleinc) meurt en 1614, Lefebvre le suit dans la tombe en 1617, les deux parties de la ferme sont dès lors tenues par deux veuves, disons en passant que chacune d'elles donnera un fils à l'église (vicaires de Berny-Rivière et de Vic).

Les deux veuves sont d'excellentes familles agraires, mais les temps continuent d'être difficiles, à tel point que les bâtiments de Confrécourt sont demeurés pantelants.

En 1617 l'abbé Hotman leur enjoignit de passer aux réparations prévues par le contrat de 1591. Les veuves incapables d'y donner suite implorèrent l'abbé de leur accorder résiliation du dit bail. La résolution fut en effet signée en juin 1618 et deux actes à clauses nouvelles furent passés les 24 et 25 septembre suivants. *César Lahennier*, fils de la veuve, prenait à son nom une moitié de la ferme et d'autre part, la veuve Lefebvre-Flobert reconduisait sa part aux mêmes charges.

Trois ans plus tard César Lahennier, veuf, se remariait avec sa voisine mais la réunion des deux cultures dura peu ; en 1623 les époux en cédaient une moitié à *Martin Daragon*, venu de Hautebraye. Ni les uns, ni l'autre ne parvenaient à régler Levesque, intendant de l'abbé ; ce dernier les harcelait, leur faisait signer des billets, il en arriva à faire

saisir la récolte de juillet 1626. Les Lahennier vidèrent les lieux, Daragon s'y accrocha dix ans encore puis laissa la location à *Pierre Rogelet* qui avait succédé aux Lahennier.

Désormais Confrécourt n'aura qu'un seul locataire. Son enclos en 1637 prête asile à Michel de Renty, seigneur de Fontenoy et à David de Vidal, seigneur de Vingré et Berry ; il s'agissait pour eux de vider un différent touchant leurs droits de chasse. C'est ainsi que le 9 août 1637 toute la noblesse campagnarde d'alentour entourait le notaire de Vic, on y remarquait ledit Vidal, Alexandre et César de Renty représentant leur père indisposé ; deux arbitres : le seigneur de Nampcel, Robert d'Aumale et Louis-Adrien de Lavernade, seigneur d'Epagny ; deux témoins enfin : Charles de Lafons, seigneur de Richebourg (Morsain) et Charles de Renty, seigneur d'Osly.

La région était toujours en état d'alerte, en 1635 les gens du roi obligeaient les paroisses à porter des grains jusqu'en Lorraine ; l'acte de 1637 qui vient d'être rapporté expose que les seigneurs n'ont pas présenté leurs titres de propriété, ils les avaient mis en sûreté à Soissons. En 1640 des garnisons néfastes occupaient le pays, en 1643 Mazarin, abbé de St-Médard, priait les préposés du fisc de ménager ses populations vicoises submergées de tailles. Toutes ces circonstances viennent expliquer pourquoi Rogelet et Sébastienne Duriez sa femme, ahanèrent sans jamais pouvoir redresser la situation. En 1651 ils étaient en retard de 9.000 livres envers le receveur de l'abbé, ils lui créent une rente de 500 livres, ils ne peuvent payer le fermage de 1652 puis, sans espoir, ils quittent Confrécourt en 1655 pour redescendre à Vic puis gagner la Perrière.

1655 A 1789

*Toussaint Lebrasseur* sans doute attiré à Berny par sa femme Claire Lemaire, entre en place en 1655. Son bail de janvier 1663 a la particularité de ne porter que des charges en nature (blé et avoine seulement). Le cardinal Mazarin et Philippe de Savoie lui renouveleront les baux, et ces personnaages de grand renom autoriseront les réparations qui s'imposaient à Confrécourt. Trois campagnes de travaux sont connues : 1667, maçonnerie et charpente, coût 624 livres ; 1674, maçonnerie au grand corps de logis du côté de Vaux, 54 livres. Ceux de 1691 furent les plus importants, ils restaurèrent la maison, la « vieille maison », greniers, étables, écuries, hangar, la grange à blé dont deux grandes arcades étaient tombées, deux brèches aux murs de clôture. Le devis qui fut accepté par l'intendant du prince de Savoie se montait à 1.860 livres.

Le calme réparateur du grand siècle qui avait permis ces travaux, aida aussi à la prospérité des époux Le Brasseur. Ceux-ci élevèrent dignement onze enfants qu'ils établirent : Toussaint à la Loge Tristan, Pierre à Nouvron, Charles à la Carrière l'Évêque, François à Forest, Claude à la Siègc,

Simon à l'Ange-gardien. Les filles avaient épousé des laboureurs, elles étaient mesdames Jean Flobert, de Sacy puis de la Bonne-maison ; Pierre Moinet, et Charles Moinet de Leury. C'est à l'occasion du mariage de ce dernier (1686) qu'apparut à Confrécourt son beau-frère, Pierre Ferté de Sorny (un des membres de la seconde génération connue de cette famille), lequel Pierre est précisément souche de la branche qui prendra Confrécourt à l'extinction de la descendance Brasseur.

Toussaint disparut en 1688, sa veuve continua la tâche puis en 1691 appela Claude, son fils de la Siège. *Claude Le Brasseur* et son épouse Nicole Châtelain prirent à leur nom, de l'abbé Arnauld de Pomponne le bail en 1694. C'est cet acte qui annexa au domaine de Confrécourt les terres de la « petite ferme » de Nouvron, avec en plus 10 arpents de pré à prendre dans le pré du château de Vic-sur-Aisne. L'étendue territoriale est désormais portée à environ 239 hectares (y compris les 12 ha. de savarts), elle ne se modifiera guère jusque 1890.

L'enquête officielle de Louvet (1718) permet d'apprécier l'importance de l'exploitation dans le cadre de la commune : Berny-Rivière classé parmi les meilleures paroisses avait un territoire très morcelé, exploité par plus de six laboureurs. Confrécourt détenait 6 des 13 charrues de terre, occupait 22 des 60 arpents de prés, ce qui lui permettait l'entretien de 45 bêtes à cornes (sur le total de 100) et de 400 bêtes à laine (sur 800).

Dans les actes religieux, les curés déférents qualifient « maîtres » les fermiers ; la chapelle Saint-Sébastien de l'église devient leur caveau. Là reposent Toussaint Le Brasseur et sa femme, Nicole Châtelain leur belle-fille les y rejoint en 1703, deux petits-

enfants de Nicole s'y ajouteront à leur tour en 1755 et 1761.

Le ménage Lebrasseur-Châtelain avait eu neuf enfants : Alexandre s'était fixé à Juvigny ; les filles furent dames : Moinet de la Gorge (Montigny) et Nouvron ; Duriez puis Wallon de Nouvron et l'orest ; Dequay, de Valpriez et Bonne-maison puis ensuite Caillart, de Montigny ; Courtenay et ensuite de Bussy, de la Royère ; F. Courtenay de Saint-Léger (Épagny). La dernière fille se maria en 1725 avec *Pierre Régale*, venu de Barisis-aux-Bois.

Claude Le Brasseur, qui avait satisfait aux baux de 1691, 1701, 1710 et 1718, laissa son dernier gendre souscrire celui de 1727 puis il se retira à Soissons, faubourg Saint-Médard où il s'établit marchand (de grains sans doute).

La « petite ferme » de Nouvron (dont les terres avaient été réunies à Confrécourt) était devenue masure ; l'abbé de Pomponne, séjournant au château de Vic la vendit en 1740 avec la carrière qui en dépendait aux Régale-Brasseur moyennant un surcens de 20 sols, plus l'engagement de construire à leurs frais deux murs de clôture, de 7 pieds de hauteur qui seront à faire à Confrécourt derrière le corps de logis. Il semble que ces murs sont ceux que l'on voit encore qui constituent des terrasses tournées vers le ravin de Vaux.

On ne sait à la suite de quelles tractations le cardinal de Bernis lors de sa prise de possession de la crosse abbatiale fit établir le bail de Confrécourt en faveur des époux Ferté-Bucaille d'Aiguizy (décembre 1756). Par la minutie et la précision de sa rédaction, l'acte pourrait servir de modèle du genre ; contemporain d'époque stable ses clauses sont surtout en argent.

Antoine Ferté ne dépointa pas Régale, il n'eut pas à l'indemniser comme il avait été convenu, il lui céda ses droits par acte de mars 1757.

La Parque les frappant moins dans leur progéniture, l'existence des Régale aurait pu être paisible. Quinze enfants leur naquirent à Berny, neuf moururent dès leur venue et deux décédèrent adultes. Quatre seuls donc vécurent : Hubert le fermier de Marolles et Mmes Tassart, Lesquillier et Dorchy, fermière de Puiseux (Moulin-sous-Touvent).

Pierre Régale trépassa en 1758, sa veuve fut d'abord secondée par Simon-Pierre qui meurt célibataire en 1761. Elle renouvelle les baux de 1764 et 1771 ; cette même année elle est marraine de « Marie Louise Claire », une petite cloche de Berny. Agée de 83 ans en 1783, elle cède ses droits à son gendre Tassart chez qui elle mourra en 1789.

*Jean-François Tassart* venait de Mercin, il était depuis 40 ans l'époux de Marie-Claire Régale dont il avait eu deux garçons (laboureurs à la Glaux et à Tartiers) et sept filles. Ses gendres fermiers étaient Evrard, de la Croix ; Binet, de Bassoles ; Martin, du Plessier-Huleu et Bailly, de Poulandon.

En 1788, lorsque le gouvernement voulut consulter les populations en vue de réformes qu'on sentait nécessaires (Assemblées provinciales), Tassart fut le premier membre de la commission locale. La paroisse de Berny faisait notamment remarquer que les tailles étaient trop lourdes pour elle et que, la cote de Confrécourt qui n'est que ferme de 5 charrues était exorbitante : plus de 2.140 livres en impositions, accessoires et corvées.

1789 A 1866

Il fut donné à Tassart d'être le dernier marguillier de la fabrique. Pendant la gestation du nouveau régime il siégea aux assemblées communales que présidait le curé Delettre, vénérable ecclésiastique qui fut élu député par son ordre, mais qui, dégoûté par les excès nouveaux abandonna vite l'arène politique. Le fermier n'est plus d'âge à manifester, à peine siége-t-il quelques fois parmi les notables.

Deux années restaient à parfaire au bail quand l'Assemblée ordonna la saisie et la vente des biens d'églises. Trois laboureurs soissonnais, désignés comme experts, se présentèrent à Confrécourt le 12 décembre 1790 pour visite et estimation. Ils notèrent ainsi l'état des lieux : « une salle, cuisine, fournil ; ensuite est une écurie, grenier au-dessus, couvert en tuiles, un bâtiment servant de chauffour, écurie dessous, grange, étables à vaches, teq à porcs, bergerie, une autre écurie, lesquels derniers objets sont couverts en chaume, un colombier couvert en tuiles, un puits, appenti, deux jardins entourés de murs et une cour de 30 toises de largeur sur 30 toises 4 pieds de longueur. Plus 606 arpents de terre, 10 arpents de prés, 6 autres au terroir de Fon-

tenoy et 10 au terroir de Nouvron, 5 arpents de pâtis sous la ferme, et les savarts qui l'entourent. »

Le loyer servit de base à l'estimation, chaque élément du fermage fut converti en monnaie, le total de la redevance se monta à 8.661 livres 11 sols 5 deniers ; lesquels multipliés par 22 (aux termes du décret gouvernemental) donna le capital foncier de 190.554 livres 11 s. 2 d.

La vente devait se faire en un seul lot, à Soissons le 24 février 1791, en même temps que celle de Forest et de Lessart. Le spectre de Bernis, réfugié à Rome ne retenait par les amateurs, tout au plus étaient-ils intimidés par la nouveauté de ces liquidations de propriétés sacro-saintes. Malgré les affiches et l'appât de ces belles fermes, aucun enchérisseur ne se présenta. — A peine furent-ils trois à la seconde adjudication qui se fit le 11 mars suivant ; un notaire de Soissons offrit 200.000 livres à la première enchère, mais deux seuls autres allèrent outre et entre eux la partie fut chaude.

Il s'agissait de N. Ch. Parisis, de Villers-Cotterêts (qui devint agioteur notoire) et d'un certain homme de loi parisien Ch. Delizy. C'est ce dernier qui l'emporta à la onzième bougie pour 300.000 livres. De suite il déclara command en faveur d'un autre inconnu : Jean-Baptiste Louis Lesage, bourgeois de Paris. L'acquisition pour une fois, avait été faite par des citoyens sérieux ; ils payèrent la Nation dans les délais impartis : 12 % dans la quinzaine et le reste en 12 annuités égales. Il s'agissait pour eux d'un placement, la preuve en fut faite quinze jours après par le bail que passa le même Delizy, au nom dudit Lesage à Jean-François Tassart et à son fils Antoine.

La fin du séjour de J.-F. Tassart fut marquée par les sujétions qu'ont connues tous les fermiers en exercice sous la Révolution : perquisitions et réquisitions.

Le 14 ventose an 2 (4 mars 1794), un délégué accompagné de force armée se présenta chez lui, inventoria les récoltes battues et à battre et le somma de fournir aux approvisionnements de la République 4 muids de blé, 4 muids d'avoine, 300 gerbées et 1.000 bottes de foin. Dix-sept jours après on vint requérir pour le ravitaillement de Paris 624 quintaux de froment. Le fermier cette fois fit ses observations : il a 13 personnes à faire vivre (1 muid par mois), il lui reste à livrer 3 muids à ses ouvriers, il doit tenir compte de 8 esseins de blé qu'il est obligé de porter à chaque marché (ce qui fait 32 par mois et, pour les quatre mois qui restent à courir 3 muids 8 esseins)... son stock y suffira à peine !

Le 4 avril suivant, le citoyen Tassart est prié de fournir un chariot de quatre chevaux pour les transports de l'armée. Sans doute se résoudrait-il à obéir, mais il déclare gravement qu'à l'annonce de cette réquisition, tous ses domestiques l'ont quitté... La municipalité trouve une solution, elle désigne un charretier de la ferme Lambin, et le chariot part ! Nous arrêtons là nos citations.

Plus fervent du nouveau régime semble avoir été Antoine Tassart, associé de son père et fermier de Tartiers. Il fut longtemps président de l'administration municipale du canton de Vic ; il ne manquait pas de présider toutes les réjouissances civiques, les fêtes décadaires, et chaque fois il prononçait un discours enflammé. Une de ses dernières organisations fut la fête de l'Agriculture qui se tint en 1798 au chef-lieu de canton.

Frères et sœurs Tassart transportèrent en mai 1795 le bail le Confrécourt à leur beau-frère *Antoine Evrard* mari de Marie Jeanne Michelle, jusque là établi à la Croix-sur-Ourcq. Il ne semble pas que les fermiers aient eu plus de rapports avec leurs nouveaux propriétaires qu'avec ceux d'antan. Les acquéreurs nationaux cités plus haut avaient rapidement cédé leur propriété à Aimar Charles Marie, marquis de Nicolay, membre de l'Académie française et représentant de la notable famille de magistrats. Le marquis avec un de ses frères mourut sur l'échafaud révolutionnaire (1794), ses biens furent confisqués puis, plus tard restitués à la famille. C'est par ce moyen que le domaine de Confrécourt est resté jusqu'à nos jours dans le patrimoine des marquis : de Nicolay, et de Croix.

Antoine Evrard fut à Berny le maire de l'Empire (1800-1814) ; la fin de son majorat coïncide avec l'incendie de la mairie-école par les troupes alliées, là il avait marié son aîné qui fut cultivateur à Novvron ; sa fille, à M. Pinet de Moufflaye (auteurs de Mme Vallerand). En 1813 un lourd sacrifice pécunier lui avait obtenu le remplacement militaire de son cadet Louis-Laurent en qui il voyait son successeur.

*Louis-Laurent Evrard* qui avait épousé une Viennoise, Sophie Augustine Fanny Defienne fut à deux reprises maire de Berny (1830-38 et 1848-60). Il fut à Confrécourt le dernier représentant d'une filiation qui sans interruption remontait jusque 1655. Ce n'est qu'agé de 77 ans qu'il se décida à abandonner cette ferme que lui même avait dirigé près d'un demi-siècle ; en janvier 1868 il cédait sa culture à M. Ferté.

## FAMILLE FERTE

Auguste Charlemagne Ferté, transplanté de Serches, avait 24 ans lorsqu'il entra à Confrécourt, les capitaux qu'il apportait (150.000 francs) étaient limités eu égard de l'importance de l'exploitation ; ils suffisaient à peine à l'acquisition du cheptel.

Deux ans plus tard, en 1868, il s'associa par mariage une compagne qu'il tira d'Acy : Mlle Aline Victoire, dite Blanche Ferté. La guerre suivit, il y eut à satisfaire aux contributions en espèces (oct. 1870), aux réquisitions, aux livraisons en nature, parfois à transporter à Vierzy, à La Fère, à Choisy-au-Bac... Ces perturbations ajoutèrent aux difficultés du début car la direction de Confrécourt n'était pas sans inconvénients : le domaine vaste de 242 hectares était divisé en parcelles séparées ; variant entre 10 ares et 25 hectares. Certaines pièces étaient éloignées de 3 kilomètres 500 de la ferme. Les chemins, très mal agencés ; le corps de ferme en était encore aux modernisations de 1691.

Les époux ne se découragèrent pas, ils étaient d'une famille qui est peut être un des plus beaux exemples de l'attachement au sol, et dont la persistance et l'essaimage tiennent du merveilleux.

M. Ferté s'attacha donc à remédier aux défauts

de son entreprise, il ouvrit l'ère des échanges et des réunions de parcelles ; dès 1869 il abandonnait un marché de 27 hectares en 53 morceaux se trouvant sur Fontenoy, il en arrivera plus tard à constituer une exploitation d'un seul tenant. Pour réduire les pertes de temps occasionnées par l'éloignement des terres, il créa de 1867 à 1882 plus de 3 kilomètres de chemins empierrés, il construisit en 1894 et 1908, à ses frais, deux bâtiments ici pour chevaux, là pour bœufs, avec salle à cheminée pour les ouvriers. Le désir de supprimer les meules lui fit en plus dresser un hangar sur le plateau. Le corps de ferme l'occupa aussi, l'ancien logis fut abattu en 1879 et remplacé en 1883 par un beau pavillon. A partir de 1897 il entreprit un autre hangar de 700 mètres de surface, une remise et une écurie nouvelle, le vieux puits de la cour fut remplacé en 1899 par un béliet qui amenait l'eau d'une source située à 1.350 mètres et la distribuait dans toutes les parties de la ferme et du jardin. Plus tard, l'éclairage à l'acétylène puis à l'électricité pénétrèrent dans tous les locaux.

Le labeur purement agricole de M. Ferté fut tout aussi actif, son résultat ne fut pas moins manifeste. Sa gestion qui s'étala sur près d'un demi-siècle a connu successivement des étapes culturelles et économiques dissemblables, elle en arriva au stade d'une industrialisation qu'alors on pensait définitive.

A ses débuts, M. Ferté suivait l'assolement saisonnais en usage là où l'industrie sucrière était encore timide. Il amplifia la culture de la betterave qui occupa presque le tiers des terres arables (90 ha) ; il rechercha les graines les mieux acclimatées au terrain et en général il les produisait lui-même ; il dosa l'amendement par fumiers et engrais les plus propices qui faisaient leur apparition (v. 1875), il

adopta l'assolement betterave, blé, betterave, blé, avoine, luzerne (2 ans) blé et betterave.

L'industrialisation de sa culture l'amena à ralentir l'élevage, le troupeau de 900 mérinos du début se réduisit à 300 têtes de dishley-mérinos. La transformation, la modernisation de l'outillage et de la traction suivit. Confrécourt utilisa les bœufs de trait pour les labours profonds, les faucheuses dès leur apparition (prairies 1885 — lieuses v. 1895), une machine à battre perfectionnée s'abrita sous la vieille grange.

Pratique et méticuleux, le fermier tenait lui-même une comptabilité très détaillée. De ces comptes, l'économiste qu'était M. Jean Ferté tirait quantité d'enseignements rétropectifs, témoins ce tableau rigoureux qui montre la progression constante des résultats en froment de Confrécourt :

Période	Nombre d'hectares	Rendement moyen à l'hectare	Prix moyen du quintal
1866-1870	76,11	16 qtx 72	29 fr. 50
1871-1875	74,77	17 - 37	29 - 49
1876-1880	81,89	17 - 81	28 - 97
1881-1885	85,69	23 - 38	22 - 75
1886-1890	88,95	23 - 99	24 - 13
1891-1895	92,90	27 - 45	19 - 49
1896-1900	105,21	27 - 05	20 - 93
1901-1905	110,13	29 - 73	21 - 82
1906-1911	110,65	30 - 10	23 - 73

Bien d'autres particularités sans doute pourraient caractériser davantage M. Auguste Ferté, et ces procédés qui firent école. Le résumé qui vient d'être

donné est tiré du Rapport de la Commission chargée par le Ministère de l'Agriculture de décerner la « Prime d'honneur » à l'un des agriculteurs de l'Aisne en 1910.

M. Ferté fut préféré à un rival redoutable qui était son voisin et qui, cordialement s'inclina. La Commission qui à l'unanimité accordait la plus haute distinction que puisse recevoir un cultivateur, saluait en outre un tout autre mérite, d'autant plus beau qu'il était rare : « Il a élevé ses neuf enfants dans l'amour de la terre ; il a su leur communiquer sa confiance dans l'avenir de l'agriculture en leur donnant l'exemple d'une existence saine et active ; il a enfin su établir six d'entre eux, autour de lui dans des exploitations encore plus importantes que la sienne, dirigées d'après les mêmes méthodes et avec le même succès. Il a la satisfaction d'être en communication constante avec eux, d'être leur ami, leur conseiller, leur agent d'affaires. L'œuvre de ce patriarche de la grande culture du Soissonnais est une des plus belles et des plus complètes qu'il soit possible d'offrir en exemple. »

Retirés à Soissons depuis 1911, ces patriarches, pour reprendre l'heureuse expression, seront ravis à l'affection de leurs nombreux descendants : Madame en 1919 et M. Ferté, chevalier de la Légion d'Honneur, en 1927.

Monsieur *Louis Charles Ferté*, le second de leurs enfants et Madame, née Louise Belfroy, leur avaient donc succédé en 1911. Bien peu de choses restaient à parfaire, sinon la couverture de la grange, si vaste qu'on lui avait toujours laissé son revêtement de chaume. M. L. Ferté entreprenait cette besogne et était même en possession des ardoises quand 1914 survint.

## LA GRANDE GUERRE

Le 31 août les Allemands traversaient Vic et fondaient sur Paris. Deux jours plus tard, un groupe de 80 fantassins du 148 se réfugièrent sous Confrécourt. C'était une arrière-garde errante venue de La Fère, que M. Ferté ravitailla. Le vendredi 11 septembre est jour funeste entre tous : celui de la cessation définitive de tout travail.

Les Allemands qui y font irruption se jurent au terme de leur retraite, ils vident tous les bâtiments pour s'installer et entreprennent de créneler certains murs pour s'y retrancher davantage, ils abattent en plus les animaux qu'ils convoitent et forcent la porte de la cave. D'aucuns déménagèrent la nuit.

Le 12, tandis que leurs armées refluent au Nord de l'Aisne, la fusillade et la cannonade font apparition, les occupants tentent de répliquer de leurs meurtrières, tandis que la famille Ferté cherche abri au sous-sol. Elle y reste de 8 à 15 heures, pendant que les obus français percutent et défoncent plusieurs parties de l'habitation si bien que, l'accalmie venue et les tirailleurs disparus, l'escalier se trouvant impraticable, il fallut remonter par la cour. D'autres Allemands se présentèrent, deux se couchèrent dans

une chambre, ils y seront cueillis à 23 heures par un détachement d'Alpins qui essuyera leurs feux et y perdra un homme. Aux premières lueurs du jour (le 13) le gros des chasseurs pénétra dans la cour, leur commandant monta à la tour et aperçut des terrassements occupés par des casques à pointes à peu de distance. Il prépara ses troupiers au combat et conseilla aux fermiers de se retirer. La rançon terrible de la délivrance commençait.

Ce qui importait à M. et Mme Ferté, c'était de sauver leurs jeunes enfants, ils prirent quelques linges et gagnèrent Vaux.

Notre artillerie s'amassait au Sud de l'Aisne. Mal renseignée elle s'acharna ce jour-là sur la ferme et les chasseurs trois heures durant. Quant à notre infanterie, elle talonnait l'ennemi, occupait Berny-Rivière, Fontenoy et prenait même pied sur la lisière du plateau ; trop peu pour offrir un grand champ d'action, mais suffisamment pour gêner l'ennemi et lui ravir des observatoires. La possession de ces crêtes va être l'enjeu des efforts de chacun des antagonistes.

Diverses sources vont permettre d'évoquer ces combats épiques, deux d'entre elles sont à retenir : « Le passage de l'Aisne » par Emile Clermont et un manuscrit de M. Louis Ferté. Le premier de ces rapports émane d'un combattant du 238 ; l'autre d'un spectateur, victime non résignée qui, non pour être lu, mais pour son soulagement, fixe jour par jour les phases du drame et la passion qu'endure Confrécourt qui lui est cher.

Du 14 au 19 les adversaires restent face à face, sans avoir le loisir d'enterrer les cadavres. Les Allemands lancent deux attaques vaines, les projectiles eux n'observent aucune trêve.

Le 14 un obus incendie la grange du diable, le lendemain ils font rage sur tout l'immeuble. Le 17, à 6 heures du matin, M. Ferté tient à escalader les pentes et à entrer ; le spectacle y est lamentable et cependant la cour est pleine de troupes. A peine est-il redescendu que le vacarme devient effarant, un projectile incendie la remise et la charonnerie. A midi chacun ne sait plus résister et, sans songer au repas demande à quitter ces lieux terrifiants. M. Ferté cède... « Notre dernier regard sur Confrécourt en quittant Vaux, écrivit-il, fut pour nous faire voir un nouvelle bombe incendiant les débris du corps de logis. »

Les plus alertes passèrent la rivière en barque, les autres, par carriole gagnèrent Ressons par le pont de Vic.

Nouvelle visite le 19. La maison neuve seule se dresse dans la cour jonchée de tas de décombres. Une dizaine de moutons en sont la seule population, ils se blotissent sous le hangar des instruments. Le pillage commencé par les Allemands s'est poursuivi, le maître des lieux ne trouve absolument rien à emporter.

Le sous-sol néanmoins est boulangerie ; quant aux compagnies, elles remplissent les carrières, c'est dans celle des sapins que M. Ferté fait connaissance avec l'aumônier et le général Dolot.

Il avait décidé de revenir le lendemain (20) enterrer quelques bœufs tués dans les savarts, il en fut empêché par un vacarme plus violent que jamais. Que se passait-il ?....

## DEFENSE DE CONFRECOURT 20 SEPTEMBRE 1914

Tandis que le 305 venait de relever le 238, l'Allemand sans préparation déferla sur nos lignes, enfonça la 1<sup>re</sup> puis la 2<sup>e</sup> et descendit sur Fontenoy. Nos effectifs fondirent jusqu'à ce que nos artilleurs de Ressons, Maubrun, etc., purent atteindre l'ennemi dans la descente. Confrécourt résista, et ce fut sa défense opiniâtre qui décida de l'issue du combat.

C'est cette défense qu'il faut lire dans l'ouvrage de E. Clermont, elle mérite d'être ici résumée.

Vers 9 heures du matin, la compagnie du 216<sup>e</sup> de ligne qui défendait la façade fut bousculée par deux régiments adverses, la compagnie rentra dans la ferme et s'y organisa. Des fractions de divers régiments, le commandant Roux, le lieutenant Duc, et aussi une compagnie du 238 (lieutenant Lhoste) qu'envoya le général de Division, vinrent renforcer la garnison improvisée. Ils étaient 4 à 500 hommes.

« On occupa en avant de la ferme le verger protégé par un mur crénelé, on perça de meurtrières le toit d'un grand bâtiment qui flanquait la cour centrale et on disposa une section dans le grenier.

Tirailleurs éparpillés dans tous les endroits propices. Deux sections restèrent en réserve dans la cour. Quelques officiers montèrent sur le pigeonnier, vrai belvédère, de là ils virent les flots ennemis arriver. L'artillerie allemande entra en jeu : très bien réglée, le premier obus tomba sur le pigeonnier dont une partie s'écrouta avec fracas, les pigeons s'échappent et tournent sans cesse sur la ferme durant le combat. Les Allemands attaquèrent de toutes parts, mais ils essayaient de grosses pertes.

Les obus faisaient rage dans la ferme. Un éclata dans le grenier où l'on avait placé une quarantaine de soldats ; tout s'écrouta et beaucoup furent ensevelis. Par malheur, au rez-de-chaussée de ce même bâtiment était installé un poste de secours où se trouvaient de nombreux blessés, ils tentèrent de s'enfuir, mais beaucoup ne pouvaient se traîner, les valides s'éparpillèrent dans la cour demi-nus en criant, les combattants étaient remplis de pitié et d'horreur. Les Allemands réussirent à s'approcher et cherchaient des issues, ils s'avançaient jusqu'à 15 mètres de la grande porte qui s'ouvrait au Nord, face au plateau, mais on les fusillait à bout portant.

La garnison française était disparate, il n'y avait pas de commandement unique, mais elle fit merveille, chacun tirait de sa propre initiative. Une batterie de 75, installée sur la gauche dans le bois ouvrit le feu, mais ses premiers coups tuaient plusieurs de nos hommes dans le verger qu'on évacua. On alla prévenir cette batterie en passant derrière la ferme. La lutte dura ainsi 3 heures avec des alternatives diverses. On tenta une sortie sans succès. On commençait à manquer de cartouches et on récupéra celles des blessés et des morts, mais les assaillants faiblirent, ils allèrent se terrer et tirèrent des tranchées ; un

colonel cependant s'approcha jusqu'au seuil de la porte pour entraîner ses hommes, mais il périt là. »

Sur la gauche de la ferme, un bataillon de chasseurs à pied déboucha de Vingré. Leur venue était providentielle, les lieutenants Duc et Lhoste firent une sortie pour les joindre et menacer le flanc des Allemands déjà chancelants, le soleil déclinait déjà quand la manœuvre réussit.

Ceux qui étaient restés dans la ferme, soulagés, ne demeurèrent pas inactifs, avisant un groupe d'Allemands aux abords de la carrière de la champignonnière, ils y foncèrent et firent 112 prisonniers. Un autre détachement se présenta encore, ne se rendit pas, mais recula, intimidé par la puissance des murailles.

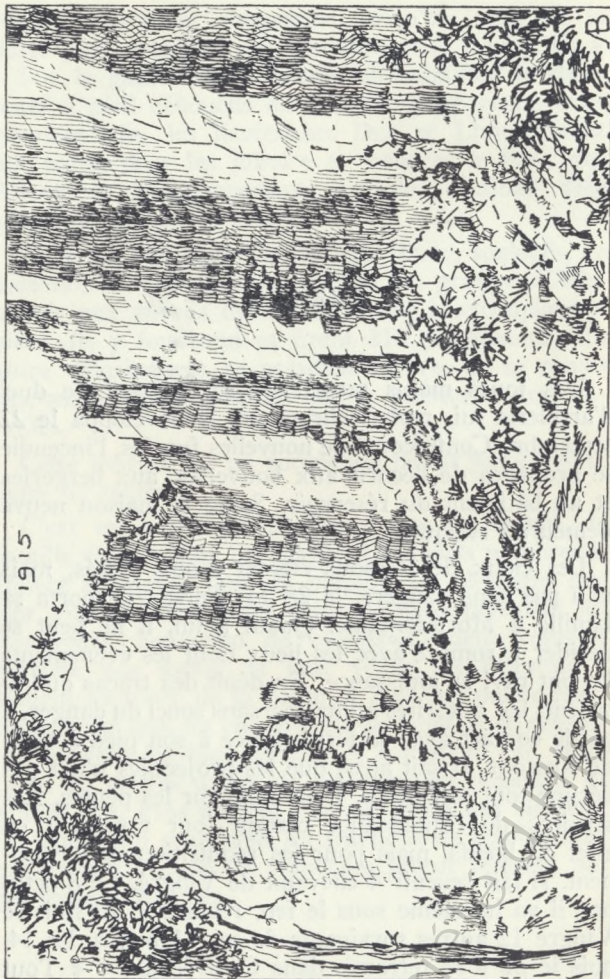
Cette journée fut un succès qui ne fut pas exploité faute de renforts.

C'est en avant de la ferme que le champ de bataille était le plus horrifique. Les morts nombreux, étaient allemands pour la plupart, les blessures que leur avaient faites notre artillerie décourageaient les fossoyeurs. Beaucoup de blessés s'étaient réfugiés derrière une meule, la nuit venue les Français y allaient chercher de la paille et sans le vouloir marchaient sur eux, ou en voyaient quelquefois se dresser qui levaient les bras au ciel et couraient une vingtaine de mètres avant de s'abattre en poussant de grands cris. Puis partout s'élevait le cri des blessés... Le lendemain seulement les fractions de combattants qui avaient occupé les tranchées furent relevées par des troupes fraîches.

1914-1918

Des jours moins meurtriers succédèrent, le duel d'artillerie lui, restait chronique. Il enveloppa le 22 septembre Confrécourt de nouvelles fumées, l'incendie se propagea de l'écurie aux bouveries, aux bergeries et au bâtiment du réservoir. Seule la maison neuve demeurait stoïque.

Les cieux de Ressons étaient moins agités, mais non pas sans dangers, le 28 M. Ferté transporta sa famille à Mortefontaine. Quant à lui, il ne peut se décider à rompre avec les lieux dont les événements lui ont ravi la jouissance. En dépit des tracasseries qu'imposent les autorités militaires, sans souci du danger, il garde contact avec sa ferme grâce à son pied de terre de Ressons. Il sait aussi que les projectiles n'ont pas décimé tout son bétail, il en reste sur les pentes. Les services de l'Intendance certain jour ramènent en effet 32 bœufs, mais pour les réquisitionner incontinent. Il fait revenir 4 chevaux de Vingré. Le 8 octobre, il va lui-même sous le feu, récupérer au sinistre Vingré 12 autres survivants de ses 51 bœufs. Le 14, puis le 22 il se retrouve dans Confrécourt : « Tout est bien anéanti cette fois, ce qu'ont épargné les obus et l'incendie est détruit par la troupe. Dans ce



désert (écrit-il) la désolation plane avec la mort, seuls quelques rôdeurs viennent, pour arracher bois et parquets au pavillon ». Deux guetteurs cependant séjournent dans la tour de l'Est, ils observent le vaste plateau maintenant zébré de tranchées.

M. Ferté redescend par Vaux où comme à l'habitude il retrouve le général ; il a cette fois la consolation de recueillir 2 vaches.

Le 30 octobre il se détourne par le Guésot et la champignonnière, il revoit le petit jardin, le kiosque puis, tenant bien en évidence un laissez-passer il parcourt la carrière où le grouillement des soldats est intense.

Le 19 novembre, il y entraîne son frère Jean. Le lieutenant-colonel Maillard les suit dan la cour, ce commandant du 238 est préoccupé par le problème de l'eau car le bélier de Vingré est mis à mal. Du sol de la carrière il fit extraire ce jour-là, la caisse, dont le contenu, lui restera comme le seul souvenir mobilier des années d'antan.

En dehors de ses échappées, M. L. Ferté aidait ses proches qui, de l'autre côté de la vallée, malgré les mobilisations, les batteries et les cantonnements, les réquisitions... s'employaient à entretenir l'activité de leurs exploitations. Un conseil de révision à la mi-décembre décida son appel sous les drapeaux. Il refera néanmoins à deux reprises le pèlerinage qui lui était un réconfort : le 29 décembre ce furent ses adieux au général Dolot ; le dimanche 7 mars, les adieux aux ruines, scellés par l'assistance à la messe militaire dans la carrière.

Ainsi, le dernier des cultivateurs avait pu suivre toute l'agonie de l'antique et laborieuse bâtisse. Ses dernières lignes renseignent que le 23 février 1915,

pour en finir avec le poste d'observation de la tour moyenâgeuse, l'ennemi envoya 131 obus de 220. Les derniers piliers de la grange et le bâtiment sur les savarts disparaîtront à cette occasion.

Le front s'était donc fixé à quelques centaines de mètres au nord de la ferme, à l'endroit où l'on s'était arrêté le 12 septembre 1914 ; malgré la violence des attaques, malgré la débauche d'explosifs, chacun s'était maintenu sur ses positions. La VII<sup>e</sup> armée depuis le début tenait le secteur, son Q.G. était la grande ferme de Montigny-Lengrain dont les deux généraux avaient été limogés (19 novembre) à cause de nos échecs d'offensives sur ce plateau. Le plateau de Nouvron était charnière stratégique importante, là les lignes allemandes quittaient la vallée ; c'est ce qui explique pourquoi le secteur alimenta si souvent le communiqué durant 30 mois. L'évacuation de la population civile des alentours coïncida avec le départ du VII<sup>e</sup> Corps d'armée (en juillet 1915) dont les régiments d'infanterie : 35<sup>e</sup>, 238<sup>e</sup>, 298<sup>e</sup>, 321<sup>e</sup> à leurs moments de détente avaient gravé leur souvenir aux carrières de Confrécourt par d'artistiques tableaux. Les divisions qui succédèrent passèrent plus rapidement ; les graffiti indiquent la présence du 174<sup>e</sup> R.I. d'août à septembre, du 404<sup>e</sup> de septembre à décembre 1915. En juin-août 1916 apparaît le 1<sup>er</sup> zouaves, de septembre à novembre le 262<sup>e</sup> R.I., au début de 1917 le 60<sup>e</sup> chasseurs.

Ces derniers sont toujours en place lorsque le 19 mars 1917 la résistance lâche devant eux ; c'est que le repli Hindenburg s'est produit.

L'attaque du Kronprinz ramena les Allemands sur leurs positions précédentes, entre Confrécourt et Nouvron le 31 mai 1918 ; la poussée de flanc de

Mangin les en décroche, définitivement cette fois, le 20 août.

Il faut avoir connu l'aspect des « zones rouges » pour réaliser le paysage de cauchemar du plateau libéré. Tout était trous ou tranchées pétris de ronces métalliques.

Certains crurent que cette destruction du sol était sans remède, d'où les indécisions qui ralentirent la renaissance de Confrécourt. M. L. Ferté qui, en décembre 1917 avait repris la ferme de Saint-Pierre à Montigny-Lengrain, caressa l'espoir d'œuvrer au redressement de son lieu natal, les tergiversations dont il vient d'être parlé le découragèrent, aussi demeura-t-il à Montigny.

M. le marquis de Croix, héritier des marquis de Nicolay s'est appliqué à tirer de la catastrophe, le remède au seul inconvénient que n'avait pu vaincre M. A. Ferté, le motif d'urbanisme médiéval dont on se souvient, n'ayant plus sa raison d'être, l'immeuble fut transporté au cœur du domaine, et il relève désormais de Nouvron.

Quant à ses dépendances, qui se sont encore accrues, elles ont été remises en état par M. Rozin.

Le « vieux Confrécourt » fut laissé à l'abandon, il est devenu un enclos mélancolique, envahi d'herbes folles, qui ne reçoit que de rares visiteurs.

C'est à peine si l'on distingue les logis du Sud et les écuries de l'Est. Le pavillon est un tumulus inviolé. Les murs antiques sont ceux qui ont le mieux résisté : tour carrée, débris d'une tour ronde et de la grange, et surtout la muraille S.-O. épaulée de contreforts à ressauts, spécimen majestueux d'architecture défensive monastique. Un escalier fait communiquer la cour à des carrières qui étaient les

caves. Les vraies carrières sont à deux pas ; on ignore les dates de leurs origines et de leur fins. Tout juste connaît-on les services qu'elles rendirent en 14-18. Deux chapelles à autels artistiques (298<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> R.I. 1914 — 262<sup>e</sup> R.I. 1916), pratiqués dans les parois font que l'on compare ces galeries à d'autres catacombes. Celles-ci ont abrité leurs martyrs, hôtes des postes de secours. Certaines unités combattantes avaient voulu perpétuer ici leur souvenir au moyen d'inscriptions et de bas-reliefs ; l'oubli cependant s'est fait.

Mieux que les sculptures, le calvaire singulier et grandiose du centre des terres de Confrécourt, réunit dans l'anonymat le sacrifice de tous.

La ferme aux murs déchiquetés que les rigueurs des hivers injurient, mais que viennent aussi, caresser l'haleine des moissons, est elle-même un mémorial à multiples motifs. Assez méconnue, son apaisement favorise l'évocation et la rêverie. Elle fut une des étapes les plus caractéristiques de la carrière déjà longue de la famille Ferté, elle lui est aussi le nid où se produisit l'envol remarquable ; nul endroit ne convenait mieux à ses représentants pour manifester l'épanouissement de leur branche.

TABLEAU DES REDEVANCES  
PORTEES AUX BAUX  
DE CONFRECOURT

1591 : Bail à A. TURPIN et à la veuve PICQUET pour 36 ans. Chacun par moitié. Contenance : 40 muids (205 ha.).

Fermage : 34 muids de grain (2/3 froment, 1/3 avoine), 11 livres 10 sols tournois d'argent, 1 porc, 2 moutons, 6 cochons de lait, 2 chapons, 6 esseins de pois, 6 esseins de fèves. Plus réparations des ruines qui existaient.

1618 : Bail par moitiés égales à LAHENNIER et à Veuve LEFEVRE, 1/2 fermage : 23 muids grain (comme dessus).

1 mouton, 1 porc gras, 6 chapons, 3 cochons de lait, 3 esseins de pois, 3 de fèves, 2 livres 1/2 de cire. 111 sols 3 deniers tourn. d'argent.

1663 : Bail à LE BRASSEUR (9 ans).

28 muids de blé froment, 12 muids d'avoine.

1694 : Bail à C. LE BRASSEUR. Au bail est incorporée la « Petite ferme » de Nouvron avec pré de Vic.

41 muids blé froment, 9 muids avoine, 330 livres en argent. Selon M. J. FERTE la contenance : 227

hectares plus 11 ha. 93 de savart a dû rester la même jusque 1890.

1701 : Même fermage.

1710 : Bail au même (9 ans).

39 muids de blé froment, 9 d'avoine, 800 gerbées, 6 chapons, 4 paires de poulets, 2 dindons vifs, plus 2 journées avec 2 chariots attelés de 4 chevaux chacun pour charrier au seigneur abbé ce dont il aura besoin.

1718 : Même fermage.

1727 : Bail à REGALE (9 ans).

40 muids blé froment, 9 muids avoine, 2 esseins vesce, 6 chapons, 2 dindons, 4 paires de poulets vifs, 800 gerbées, 240 livres en argent, plus 2 journées de chariots comme ci-dessus.

1736 : Bail au même avec modification de redevances :

40 muids blé froment, 7 d'avoine, 3 esseins vesce, 6 chapons, 2 dindons, 4 paires de poulets vifs, 800 gerbées, 420 livres en argent.

1747 et 1754 : Mêmes redevances.

1756 : Bail à A. FERTE (9 ans).

5.200 livres argent, 6 muids blé froment, 3 esseins vesce, 6 chapons (20 sols pièce), 2 dindons (50 sols pièce), 4 paires de poulets (10 sols pièce). Imposition : réparations quand le cas écherra, aux presbytères et églises où la ferme a du bien.

1764 et 1771 : Identiques fermages.

5.500 livres, 7 muids de blé, 2 d'avoine, 6 chapons, 2 dindons, 8 poulets. Par acte conventionnel de 1774, la redevance en argent fut portée à 6.800 livres.

1781 : Bail à TASSART.

9.240 livres en argent, 6 muids blé froment, 2 d'avoine, 600 gerbées, 6 chapons, 2 dindons, 8 poulets.

1791 : Bail au même.

6.000 livres argent, 36 muids de blé (360 qx).

1818 : Bail au même.

54 muids ancienne mesure, ce qui donne : 711 hectos 76 de blé et 37 hectos 21 d'avoine.

1828 : Bail à EVRARD.

715 hectolitres blé et 37 hect. 21 avoine.

1856 : Bail à EVRARD.

540 quintaux blé et 1.200 francs, plus petites corvées.

1866 : Bail à EVRARD (3 ans).

400 quintaux de blé et 9.000 francs. (Contenance : 242 hectares).

1866 : Bail à FERTE.

400 quintaux de blé et 10.500 francs.

1876 : Bail à FERTE.

21.000 francs pendant 3 ans, 22.000 francs pendant 12 ans (242 hectares).

1896 : Bail à FERTE.

19.500 francs (269 hectares).

1911 : Bail à L. FERTE.

24.164 francs (269 hectares).

des De Renty p 20 *lib.*  
p 32 *La généalogie de Renty*

Les Terté de Confécourt sont  
probab parents de Terté de Senlis  
Melle Terté, dame de Gazeau notaire  
à Senlis - chez qui a été trouvée cette

brochure  
Les Terté p 22, 23 en 1680, 28 en  
1818, p 32 en 1911, p 43 en 1917  
p 44, p 45 en 1694, p 46 en 1756  
p 47 en 1866 et 1911,

Hulou (de Plestier -) p 24  
ou?

Mortefontaine pasteur p 39  
(à Senlis)

Nicolai (de - à Yvon) 28, 43,

Brochure Donnée S. H.  
par Melle Gazeau, dame de  
- probablement  
parents de Terté de Confécourt

